



ECON NEWS

SITUATION ÉCONOMIQUE COMPLEXE ET ENJEU DU CHÔMAGE



En 2026, les signaux économiques restent pessimistes et sur le front du chômage, la situation demeure préoccupante. En mai, le taux de chômage au sens du BIT¹ atteint 6,9 % au Luxembourg, contre 5,9 % en moyenne euro-péenne tandis que 19 656 personnes étaient inscrites à l'ADEM comme demandeurs d'emploi résidents disponibles.

Pour éclairer cette dynamique, l'analyse commence par examiner le décalage entre les secteurs créateurs de valeur ajoutée et ceux intensifs en emploi (section 1). Elle se poursuit par l'étude de l'évolution du profil des demandeurs d'emploi (section 2), afin de vérifier si les tendances observées au niveau sectoriel se reflètent dans le chômage. La section suivante évalue dans quelle mesure le chômage progresse plus vite que la population et l'emploi pour ensuite proposer une brève analyse de la réduction des tensions sur le marché du travail (section 4). La dernière partie aborde la baisse de la qualité de l'emploi dans un marché du travail globalement détendu. Ces constats posent la question de l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences, mais aussi, de la qualité et de la durabilité des emplois créés, enjeux développés en conclusion.

¹ Voir encadré méthodologique.



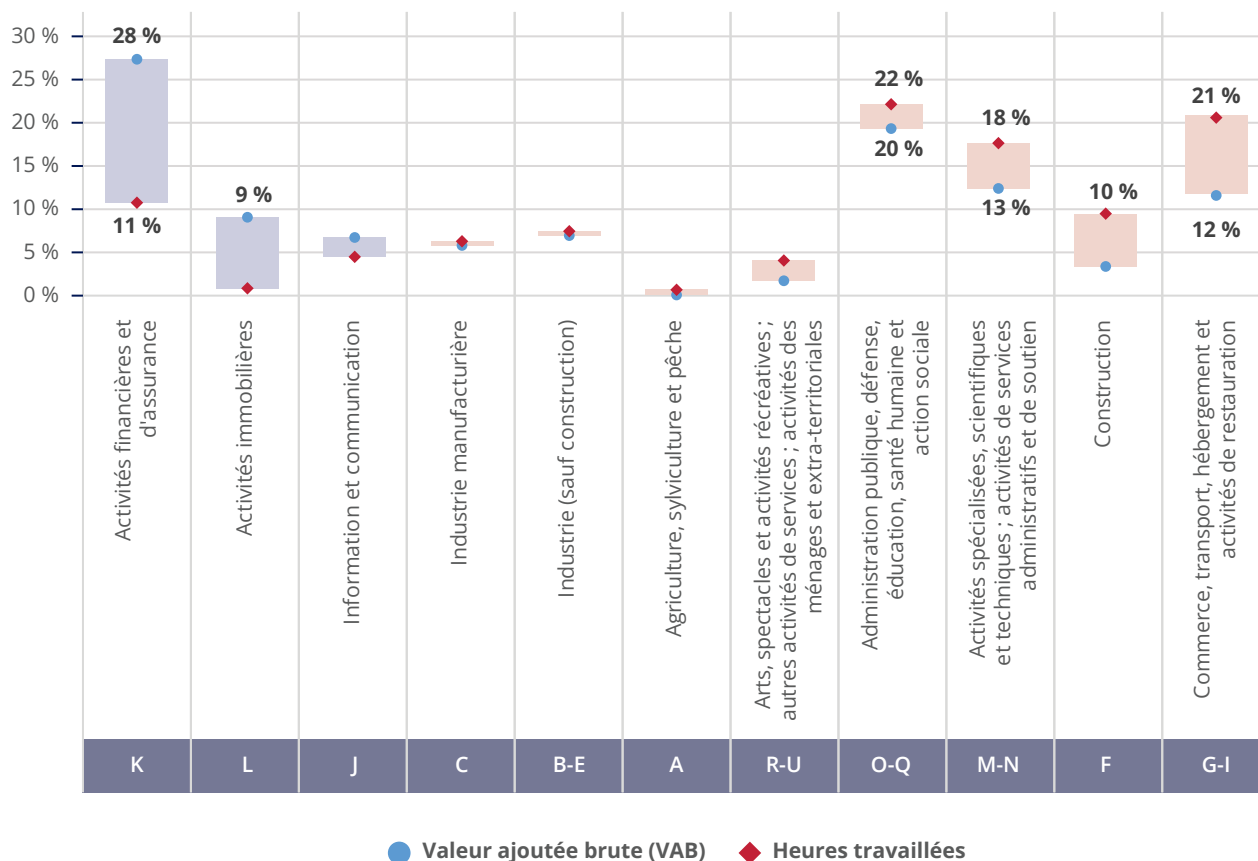
1. SECTEURS PORTEURS DE VALEUR AJOUTÉE, SECTEURS PORTEURS D'EMPLOI ?

L'analyse du graphique (Figure 1) montre que les secteurs n'ont pas le même poids selon leur valeur ajoutée brute (VAB) dans l'économie ou selon le nombre d'heures travaillées. La VAB, égale à la production diminuée des consommations intermédiaires² mesure la capacité d'un pays à créer de la richesse. Quand la part de la VAB est supérieure à la part des heures travaillées, l'écart est en bleu si non, en orange.

Par exemple, les activités financières et d'assurance génèrent 28 % de la valeur ajoutée brute, pour seulement 11 % des heures travaillées. À l'inverse, le commerce, le transport, l'hébergement-restauration comme le secteur de la construction, affichent une part d'heures travaillées bien supérieure à leur part de valeur ajoutée.

Ce constat invite à la prudence : une reprise de l'économie, souvent mesurée par la croissance de la valeur ajoutée, ne se traduit pas automatiquement par une reprise de l'emploi. Cette relation dépend à la fois de la propension d'un secteur à créer des emplois et de son poids dans l'emploi total. À défaut, l'effet peut rester marginal à l'échelle de l'économie comme dans le cas des activités immobilières, qui représentent 9 % de la VAB mais seulement 1 % des heures travaillées.

Figure 1 : Part de la valeur ajoutée brute (VAB) réelle et nombre d'heures travaillées, 2025 (% du total)



Note : Données désaisonnalisées et corrigées des effets de calendrier.

Source : Eurostat (data sets : Valeur ajoutée brute et revenu par branche d'activité principale (NACE Rév. 2) - données annuelles ; Emploi par branche d'activité principale (NACE Rev.2) - comptes nationaux - données annuelles)

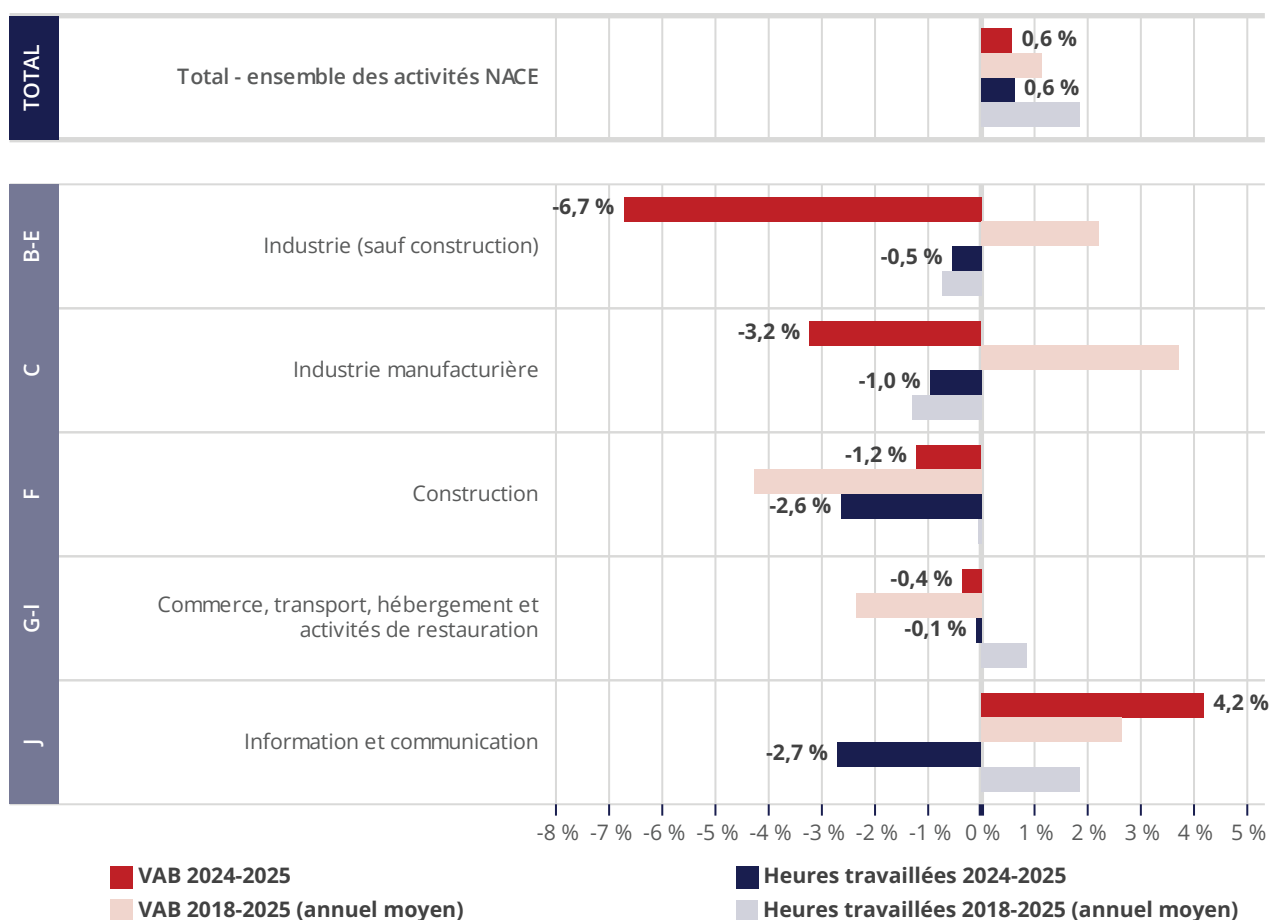
² La consommation intermédiaire correspond aux biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. Insee (site internet).

En termes d'évolution, et sur base de données provisoires, la valeur ajoutée brute a augmenté de 0,6 % entre 2024 et 2025. Cette progression tient principalement aux activités d'information et de communication (+4,2 %), qui rebondissent après une année défavorable tout en prolongeant la tendance observée depuis 2018 ainsi qu'au secteur de l'administration publique, de la défense, de l'éducation, de la santé humaine et de l'action sociale (+4,0 %) (Figure 2). En revanche, la valeur ajoutée brute recule nettement dans l'industrie (B-E³) (-6,7 %) (incl. industrie manufacturière (-3,2 %)) ainsi que, dans une moindre mesure, dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien (-1,7 %). Le secteur de la construction poursuit également son repli, à un rythme toutefois moins marqué que sur l'ensemble de la période 2018-2025.

Entre 2024 et 2025, le volume total d'heures travaillées enregistre également une hausse de 0,6 %. Parmi les secteurs principaux en termes d'heures travaillées, seule celui de l'administration publique, la défense, l'éducation, la santé et l'action sociale est en hausse tandis que la majorité des secteurs reculent, notamment l'information-communication (-2,7 %) et la construction (-2,6 %).

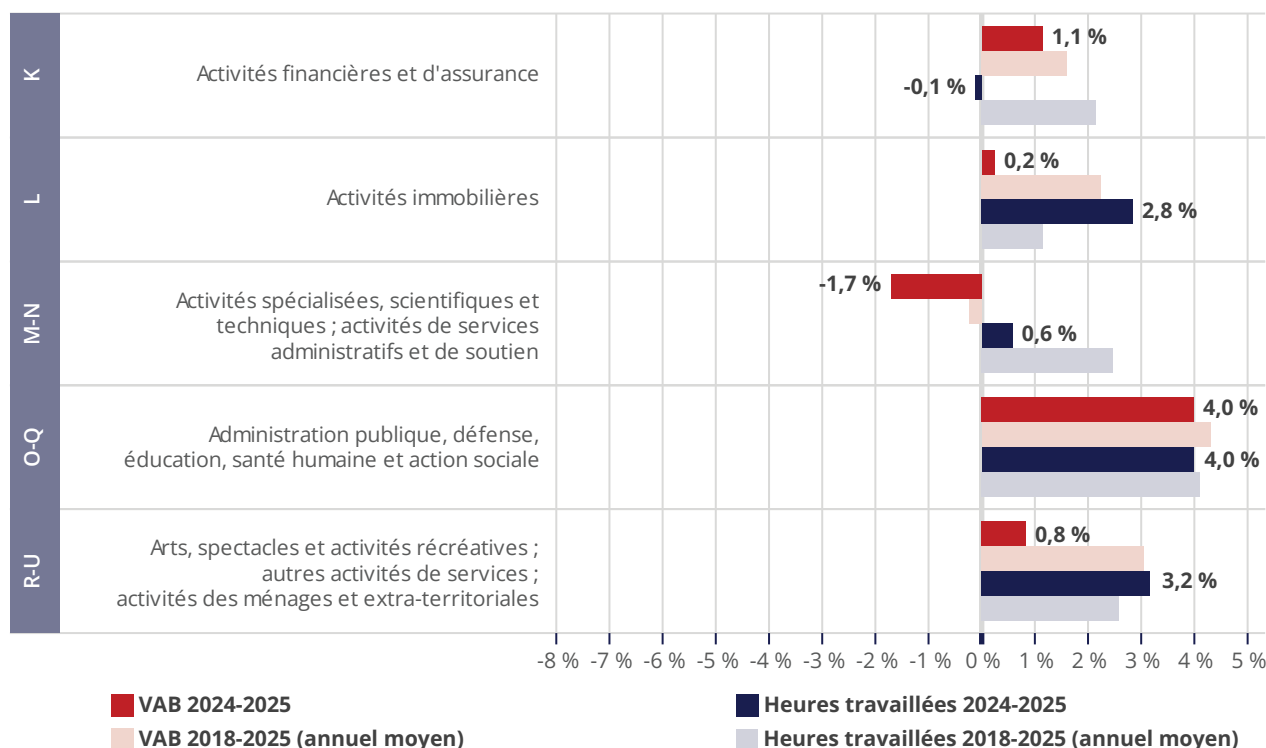
Le premier constat clé est donc que les évolutions de la valeur ajoutée et des heures travaillées, ne sont pas systématiquement parallèles, certains secteurs présentent même, sur plusieurs années, des tendances opposées, par exemple une hausse des heures travaillées accompagnée d'un recul de la VAB (cf. graphique en annexe). C'est notamment le cas du groupe comprenant le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration ; les activités immobilières ainsi que les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien.

Figure 2 : Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée brute (VAB) (volumes chaînés 2015 en millions d'euros) et du nombre d'heures travaillées (milliers) entre 2024 et 2025 et 2018-2025 (taux de croissance annuel moyen)



³ Le secteur B-E de la classification NACE regroupe les activités industrielles et de production de base. Il englobe les industries extractives (B), manufacturières (C), la production et distribution d'électricité/gaz (D), et la distribution d'eau/assainissement (E).

Figure 2 : (suite)



Note : À des fins de lisibilité, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche a été exclu du graphique.

Source : Eurostat (data sets : Valeur ajoutée brute et revenu par branche d'activité principale (NACE Rév. 2) - données annuelles ; Emploi par branche d'activité principale (NACE Rev.2) - comptes nationaux - données annuelles).

2. DEMANDEURS D'EMPLOI DE PLUS EN PLUS NOMBREUX ET QUALIFIÉS

Alors que le nombre d'heures travaillées diminue dans l'industrie, le secteur de l'information et de la communication, la construction ou encore dans le commerce, transport et Horeca, qu'en est-il des demandeurs d'emploi, suivent-ils les mêmes tendances? L'analyse montre que leur profil est de plus en plus qualifié, mais qu'ils rencontrent des difficultés croissantes d'insertion. Une partie de ces difficultés peut éventuellement tenir à des problèmes d'appariement entre offres et demandeurs d'emploi, liés à des inadéquations de compétences, mais ce facteur n'est pas le seul en cause. Comme exposé supra, la création d'emploi est devenue à la fois plus rare et plus précaire dans certains secteurs, ce qui complique les trajectoires de retour à l'emploi.

2.1 Aperçu synthétique des évolutions du chômage ADEM et BIT

En mai 2026, le taux de chômage ADEM est de 6,2 %, en nette progression depuis mi 2022. Quant au taux de chômage au sens du BIT, après une hausse de 2 points de pourcentage depuis 2022, il s'établit à 6,9 % au Luxembourg en mai 2026, un niveau supérieur à celui de l'Allemagne (3,8 %), de la moyenne européenne (5,9 %) et de la Belgique (6,3 %), mais inférieur à celui de la France (8,2 %).

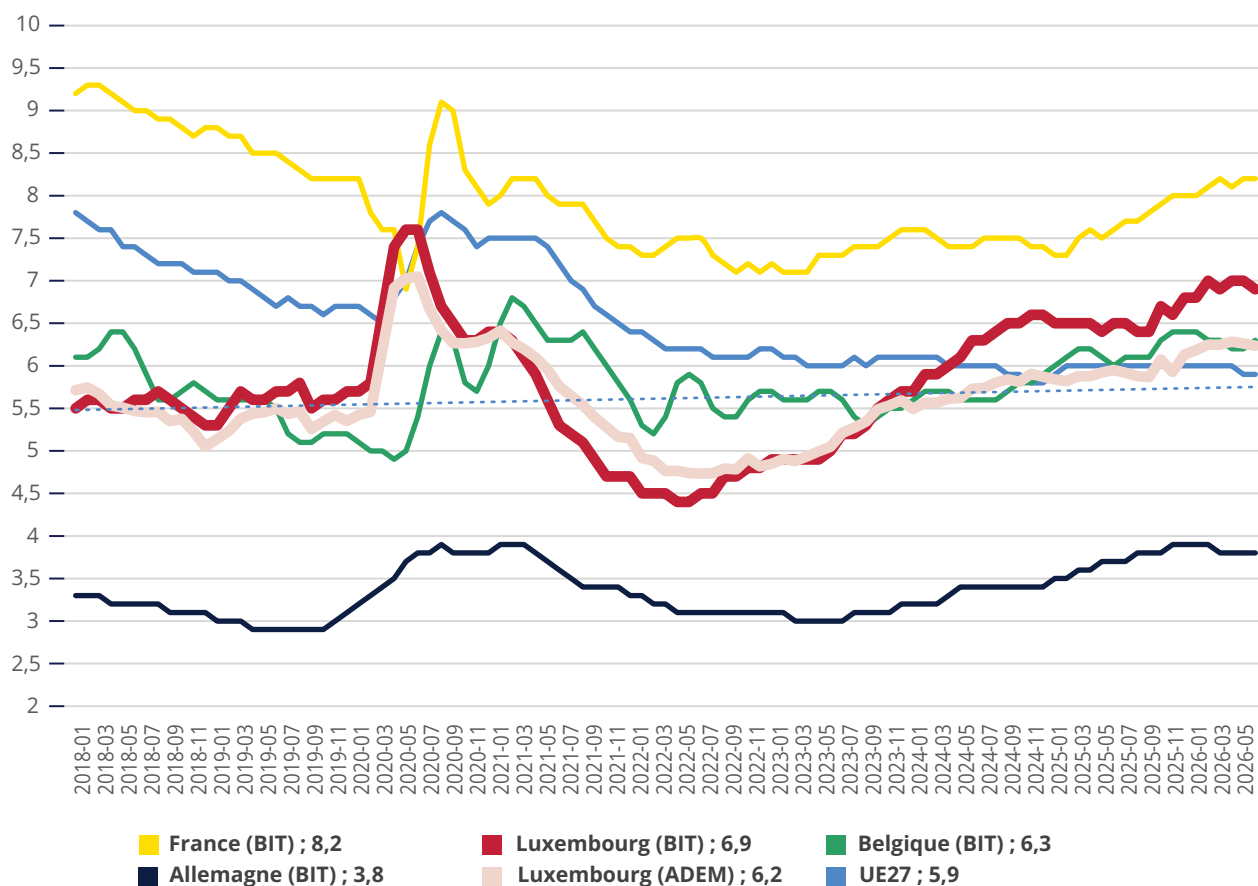
ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE :

Le **taux de chômage « ADEM »** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente, c'est-à-dire celle en emploi ou au chômage. Un demandeur d'emploi résident disponible est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui, à la date du relevé statistique, n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité⁴.

Le **taux de chômage « BIT »** est utilisé à des fins de comparaisons internationales et se base sur des enquêtes. Celui-ci correspond également au pourcentage de chômeurs dans la population active mais le chômeur est défini conformément aux lignes directrices établies par l'Organisation internationale du travail (BIT), c'est-à-dire âgé de 15 à 74 ans et sans travail durant la semaine de référence ; disponible pour travailler au cours des deux semaines suivantes (ou ayant déjà trouvé un emploi devant débiter dans les trois mois suivants); et, qui était activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes.

Ces deux taux mesurent donc des phénomènes différents, le taux « ADEM » reflète l'enregistrement administratif des chômeurs tandis que le chômage « BIT » reflète la disposition des chômeurs à travailler et à rechercher un travail sans considération de leur situation administrative.

Figure 3 : Évolution du taux de chômage mensuel ADEM (Luxembourg) et BIT, 2018-2026 (Données corrigées des variations saisonnières)

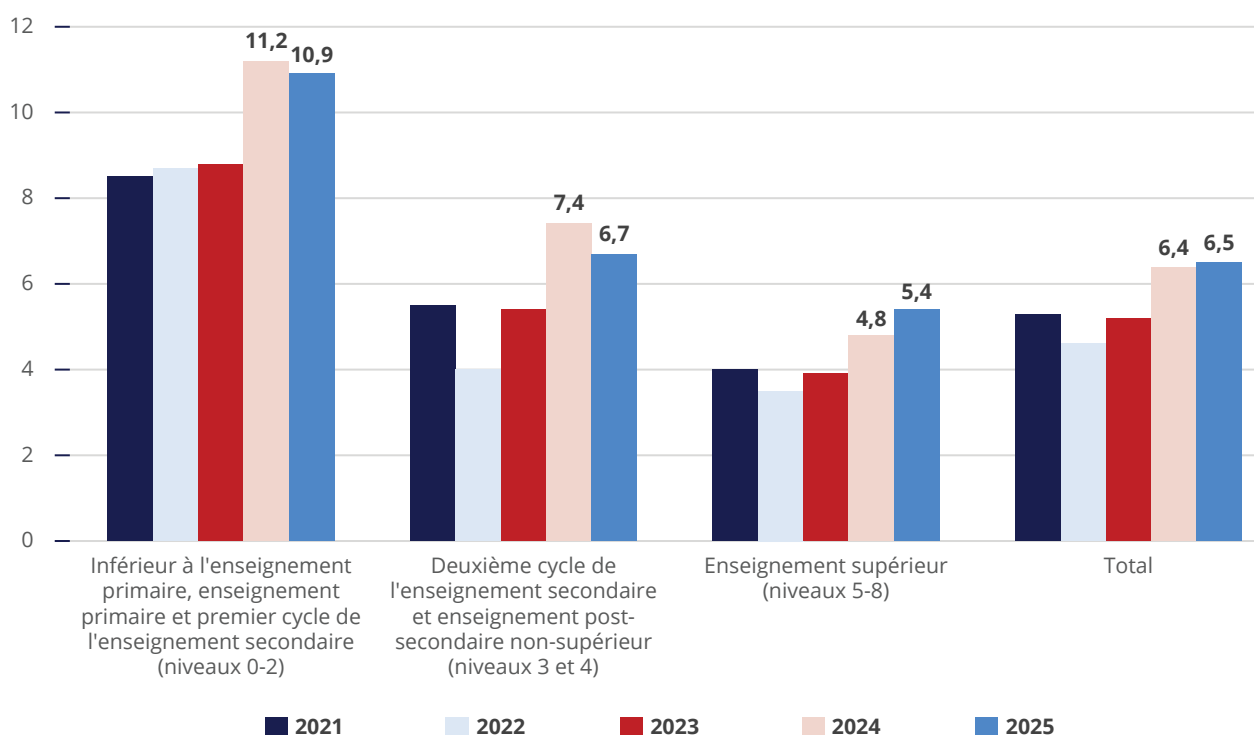


Source : Eurostat et STATEC.

4 ADEM : <https://adem.public.lu/dam-assets/fr/publications/adem/2026/cp-cc-2026-03/cp-cc-2026-03-fr.pdf>

S'agissant du niveau d'éducation, le taux de chômage (BIT) des moins qualifiés est de 10,9 %, donc significativement supérieur au taux de chômage des plus qualifiés : 6,7 % pour les personnes diplômées au plus du secondaire supérieur et 5,4 % pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur. Ce sont néanmoins ces derniers qui présentent une évolution préoccupante entre 2024 et 2025 (+0.6pp.). Ce constat est également visible dans l'analyse des demandeurs d'emploi disponibles inscrits à l'ADEM (cf. infra).

Figure 4 : Évolution du taux de chômage annuel par niveau d'études (BIT), Luxembourg, 2021-2025



Source : Eurostat.

2.2 Évolution et profil des demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits à l'ADEM

En 2025, le Luxembourg comptait en moyenne mensuelle 18 987 demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits à l'ADEM, un niveau inédit. Cette évolution ne se limite pas à une dimension quantitative, +5 % entre 2024 et 2025 et +3 % en moyenne annuelle depuis 2018⁵, mais s'accompagne aussi de transformations structurelles profondes. Les profils des demandeurs d'emploi évoluent, que ce soit en termes de diplôme, d'âge ou de durée d'inactivité.

Parmi les évolutions les plus importantes, les demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur ont connu une croissance forte et continue. En 2018, ils représentaient 19 % des inscrits à l'ADEM. Sept ans plus tard, cette part atteint 31 %, soit une progression moyenne annuelle de 10 % depuis 2018 et une hausse de 13 % entre 2024 et 2025. À l'inverse, les demandeurs d'emploi titulaires au plus d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ont vu leur nombre augmenter d'1 % entre 2024 et 2025, mais sur le long terme, leur nombre recule en moyenne de 2 % par an depuis 2018.

D'autres changements concernent la durée d'inscription des demandeurs d'emploi. Toujours entre 2024 et 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an a fortement augmenté (+7 %). Cette hausse va à l'encontre de la tendance observée depuis 2018, où la croissance annuelle moyenne pour cette catégorie était relativement faible (+1 %) contre +5 % pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an. Cette dynamique a mené à des changements importants dans la répartition des demandeurs d'emploi par durée d'inscription. La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an représentent désormais 60 %, soit 5 points de plus qu'en 2018, donc l'ADEM compte plus de demandeurs d'emploi mais inscrits depuis moins longtemps.

⁵ À des fins de comparabilité, la moyenne mensuelle pour chaque trimestre a été calculé p.ex. Q4 2025 est égale à la moyenne du stock de demandeurs d'emploi à la fin du mois d'octobre, novembre et décembre.

Enfin, la structure par âge des demandeurs d'emploi a également évolué. Sur la période 2018-2025, deux catégories se démarquent : les 60 ans et plus qui ont enregistré une hausse annuelle moyenne de 9 % pour atteindre 1 273 demandeurs d'emploi en 2025 et les catégories entre 25 et 39 ans⁶, qui ont toutes augmenté de plus de 4 % (cf. annexe).

En considérant seulement trois catégories agrégées, 19 % des demandeurs d'emploi en 2025 ont moins de 30 ans, ils reculent en moyenne de 2 % chaque année entre 2018 et 2025, les 30-44 ans sont plus présents (39 % en 2025) tandis que les 45 ans représentent 42 % du total des demandeurs d'emploi en 2025 contre 44 % en 2018. Ces derniers restent cependant la catégorie la plus représentée parmi les demandeurs d'emploi disponibles inscrits à l'ADEM.

Figure 5 : Taux de croissance et répartition (en % du total) des demandeurs d'emploi résidents disponibles (ADEM) selon le niveau d'éducation atteint, la classe d'âge et la durée d'inactivité, 2018, 2024 et 2025 – nombre exprimé en moyenne mensuelle

			2018	2024	2025	TCAM ⁹ 2018- 2025	TC ¹⁰ 2024- 2025	Répartition 2018	Répartition 2024	Répartition 2025
Niveau d'éducation	Secondaire inférieur		8 048	7 014	7 113	-2%	1%	53%	39%	37%
	Secondaire supérieur		4 242	5 728	5 932	5%	4%	28%	32%	31%
	Supérieur		2 960	5 267	5 942	10%	13%	19%	29%	31%
Age	< 30		3 011	3 561	3 691	3%	4%	20%	20%	19%
	30-44		5 502	6 983	7 362	4%	5%	36%	39%	39%
	45+		6 737	7 465	7 934	2%	6%	44%	41%	42%
Durée d'inscription	< 4 mois		4 317	5 435	5 673	4%	4%	28%	30%	30%
	4-6 mois		1 981	2 693	2 821	5%	5%	13%	15%	15%
	7-11 mois		2 096	2 874	2 960	5%	3%	14%	16%	16%
	<12		8 395	11 001	11 454	5%	4%	55%	61%	60%
	≥12		6 855	7 008	7 533	1%	7%	45%	39%	40%
Total			15 250	18 009	18 987	3%	5%	100%	100%	100%
Secondaire inférieur	< 30	<12	1 089	990	1 053	0%	6%	7%	5%	6%
		≥12	424	354	360	-2%	2%	3%	2%	2%
	30-44	<12	1 306	1 139	1 161	-2%	2%	9%	6%	6%
		≥12	1 138	935	934	-3%	0%	7%	5%	5%
	45+	<12	1 296	1 334	1 327	0%	-1%	8%	7%	7%
		≥12	2 795	2 263	2 278	-3%	1%	18%	13%	12%
Secondaire supérieur	< 30	<12	862	1 170	1 170	4%	0%	6%	6%	6%
		≥12	197	283	279	5%	-1%	1%	2%	1%
	30-44	<12	1 046	1 483	1 467	5%	-1%	7%	8%	8%
		≥12	539	685	780	5%	14%	4%	4%	4%
	45+	<12	698	1 064	1 087	7%	2%	5%	6%	6%
		≥12	900	1 043	1 149	4%	10%	6%	6%	6%

6 À savoir, 25-29 ans ; 30-34 ans et 35-39 ans.

9 Taux de croissance annuel moyen.

10 Taux de croissance.

			2018	2024	2025	TCAM ¹⁰ 2018- 2025	TC ¹¹ 2024- 2025	Répartition 2018	Répartition 2024	Répartition 2025
Supérieur	< 30	<12	380	674	723	10%	7%	2%	4%	4%
		≥12	59	90	106	9%	18%	0%	0%	1%
	30-44	<12	1 126	2 067	2 216	10%	7%	7%	11%	12%
		≥12	347	675	804	13%	19%	2%	4%	4%
	45+	<12	591	1 081	1 251	11%	16%	4%	6%	7%
		≥12	457	680	842	9%	24%	3%	4%	4%
Total			15 250	18 009	18 987	3%	5%	100%	100%	100%

Source : ADEM.

L'évolution des demandeurs d'emploi par domaine de métier est intéressante car elle peut relier, dans une certaine mesure, le profil des demandeurs d'emploi résidents aux secteurs d'activités. Comme pour les caractéristiques d'âge et de durée d'inscription, l'analyse compare 2018-2025 et 2024-2025 tout comme les évolutions de la valeur ajoutée et du nombre d'heures travaillées présentées ci-dessus.

Entre 2024 et 2025, les plus fortes progressions de demandeurs d'emploi ont été observées dans le domaine du support à l'entreprise (+13 %), et en particulier pour les métiers liés à la comptabilité et la gestion (+29 %) ainsi qu'aux systèmes d'information et de télécommunication (+25 %). Cette hausse est cohérente avec la tendance de fond entre 2018 et 2025 et la tendance observée au niveau des heures travaillées. De plus, une augmentation substantielle de 9 % parmi les demandeurs d'emploi a été observée dans le domaine de l'agriculture et de la pêche, des espaces naturels et espaces verts et des soins aux animaux mais également dans celui de l'hôtellerie-restauration, du tourisme loisirs et de l'animation (+8 %) ainsi que dans les métiers relatifs au domaine de la banque, de l'assurance et de l'immobilier (+6 %).

À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles a reculé dans les métiers de la construction, du bâtiment et des travaux publics entre 2024 et 2025 (-11 %). Cette baisse intervient après deux hausses annuelles entre 2022 et 2024 (+26 %, chaque année). Cette diminution importante du nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers de la construction n'est pas forcément synonyme de retour à l'emploi. En effet, elle contraste avec la diminution des heures travaillées qui laisserait supposer une augmentation des demandeurs d'emploi, ce qui n'est pas le cas. Les hypothèses peuvent être diverses : en plus d'un éventuel retour à l'emploi, les demandeurs d'emploi peuvent avoir entrepris une reconversion professionnelle et donc changé de métier ou encore, quitter le marché du travail par un départ du Luxembourg, à la retraite ou en invalidité. En effet, près d'un salarié sur cinq a plus de 55 ans dans la construction (18 %) contre 14 % dans le total de l'emploi¹³. Parallèlement, les postes déclarés à l'ADEM dans les métiers de la construction présentent une augmentation de 4 % entre 2024 et 2025.

Les travaux du gros œuvre ont la particularité de présenter une tendance moyenne à la baisse des demandeurs d'emplois mais aussi des postes déclarés. Ces considérations sont essentielles au regard des investissements nécessaires dans l'offre de nouveaux logements.

7 Taux de croissance annuel moyen.

8 Taux de croissance.

11 Taux de croissance annuel moyen.

12 Taux de croissance.

13 IGSS, Flux de main-d'œuvre annuels (recrutements et fins de contrat) et création nette d'emplois par secteur d'activité et caractéristiques individuelles.

Figure 6 : Taux de croissance et répartition (en % du total) des demandeurs d'emploi résidents disponibles (ADEM) selon le métier déclaré, 2018, 2024, 2025 – nombre exprimé en moyenne mensuelle

		DEMANDEURS D'EMPLOI							
		2018	2024	2025	TCAM ¹⁴ 2018- 2025	TC ¹⁵ 2024- 2025	Répartition 2018	Répartition 2024	Répartition 2025
A	Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	530	643	701	4%	9%	3%	4%	4%
C	Banque, assurance, immobilier	414	592	630	6%	6%	3%	3%	3%
D	Commerce, vente et grande distribution	1 822	1 848	1 872	0%	1%	12%	10%	10%
E	Communication, media et multimedia	262	335	335	4%	0%	2%	2%	2%
F	Construction, bâtiment et travaux publics	1 309	1 548	1 373	1%	-11%	9%	9%	7%
	Second œuvre	500	657	628	3%	-4%	3%	4%	3%
	Travaux et gros œuvre	612	557	437	-5%	-22%	4%	3%	2%
	Autres	197	334	308	7%	-8%	1%	2%	2%
G	Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation	1 642	1 911	2 063	3%	8%	11%	11%	11%
H	Industrie	514	552	558	1%	1%	3%	3%	3%
I	Installation et maintenance	413	451	478	2%	6%	3%	3%	3%
J	Santé	196	218	235	3%	7%	1%	1%	1%
K	Services à la personne et à la collectivite	3 825	4 028	4 150	1%	3%	25%	22%	22%
	Nettoyage et propreté industriels	1 844	1 648	1 663	-1%	1%	12%	9%	9%
	Aide à la vie quotidienne	743	785	813	1%	4%	5%	4%	4%
	Sécurité privée	642	667	675	1%	1%	4%	4%	4%
	Autres	597	929	999	8%	8%	4%	5%	5%
M	Support à l'entreprise	2 666	3 841	4 329	7%	13%	17%	21%	23%
	Secrétariat et assistance	1 622	1 914	2 014	3%	5%	11%	11%	11%
	Comptabilité et gestion	382	557	717	9%	29%	3%	3%	4%
	Systèmes d'information et de télécommunication	186	464	581	18%	25%	1%	3%	3%
	Autres	476	906	1 017	11%	12%	3%	5%	5%
N	Transport et logistique	1 450	1 500	1 639	2%	9%	10%	8%	9%
	Autres et non déterminé	207	543	623	17%	15%	1%	3%	3%
Total		15 250	18 009	18 987	3%	5%	100%	100%	100%

Source : ADEM.

14 Taux de croissance annuel moyen.

15 Taux de croissance.

Figure 7 : Taux de croissance et répartition (en % du total) des postes déclarés (ADEM) selon le métier, 2018, 2024, 2025 – nombre exprimé en moyenne mensuelle

		POSTES DÉCLARÉS ADEM							
		2018	2024	2025	TCAM ¹⁶ 2018- 2025	TC ¹⁷ 2024- 2025	Répartition 2018	Répartition 2024	Répartition 2025
A	Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	78	81	79	0%	-2%	3%	3%	3%
C	Banque, assurance, immobilier	231	190	186	-3%	-2%	8%	7%	7%
D	Commerce, vente et grande distribution	98	109	98	0%	-10%	3%	4%	4%
E	Communication, media et multimedia	29	25	25	-2%	-2%	1%	1%	1%
F	Construction, bâtiment et travaux publics	434	271	283	-6%	4%	15%	11%	11%
	Second œuvre	194	122	124	-6%	2%	7%	5%	5%
	Travaux et gros œuvre	164	86	94	-8%	8%	6%	3%	4%
	Autres	76	62	65	-2%	4%	3%	2%	3%
G	Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation	320	311	320	0%	3%	11%	12%	12%
H	Industrie	116	128	118	0%	-7%	4%	5%	5%
I	Installation et maintenance	180	125	129	-5%	4%	6%	5%	5%
J	Sante	71	101	118	8%	17%	3%	4%	5%
K	Services à la personne et à la collectivite	351	361	407	2%	13%	12%	14%	16%
	Nettoyage et propreté industriels	78	63	76	0%	21%	3%	2%	3%
	Aide à la vie quotidienne	55	55	55	0%	0%	2%	2%	2%
	Sécurité privée	21	15	36	8%	>25%	1%	1%	1%
	Autres	198	229	240	3%	5%	7%	9%	9%
M	Support à l'entreprise	740	702	635	-2%	-9%	26%	28%	25%
	Secrétariat et assistance	171	141	146	-2%	4%	6%	6%	6%
	Comptabilité et gestion	252	250	185	-4%	-26%	9%	10%	7%
	Systèmes d'information et de télécommunication	199	197	185	-1%	-6%	7%	8%	7%
	Autres	117	114	119	0%	4%	4%	4%	5%
N	Transport et logistique	162	133	164	0%	24%	6%	5%	6%
	Autres et non déterminé	8	6	10	3%	52%			
Total		2,817	2,541	2,572	-1%	1%	100%	100%	100%

Source : ADEM.

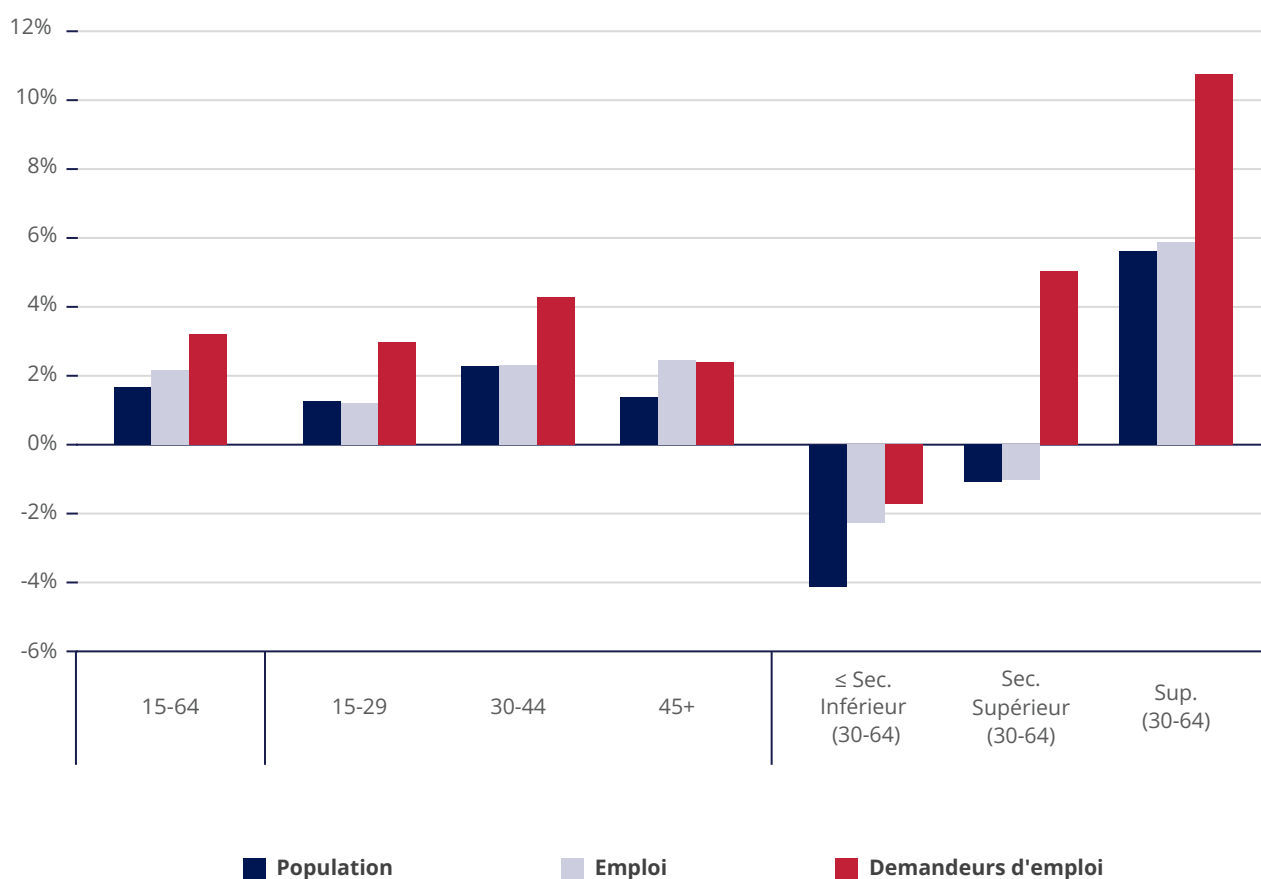
¹⁶ Taux de croissance annuel moyen.
¹⁷ Taux de croissance.

3. PROGRESSION RAPIDE DES DEMANDEURS D'EMPLOI QUALIFIÉS COMPARÉE À CELLE DE L'EMPLOI

Entre 2018 et 2025, la croissance des travailleurs résidents, comme celle de la population, a été principalement portée par les diplômés de l'enseignement supérieur. Par contre, les chômeurs plus qualifiés¹⁸ ont progressé de manière beaucoup plus marquée : 11 % en moyenne annuelle contre 6 % pour la population et l'emploi.

En effet, pour ces trois indicateurs, les titulaires d'un diplôme supérieur sont ceux qui enregistrent les plus fortes évolutions, toutes tranches d'âge confondues. À l'inverse, les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur ne voient leur nombre augmenter que parmi les demandeurs d'emploi (+5 % par an), tandis qu'ils reculent dans l'emploi et la population (-1 % par an). Enfin, les personnes moins qualifiées (niveau secondaire inférieur ou moins) sont en recul généralisé, mais leur baisse est moins marquée parmi les demandeurs d'emploi que dans l'emploi ou la population attestant de difficultés d'embauche persistantes pour ce profil spécifique.

Figure 8 : Taux de croissance annuel moyen de la population résidente, de l'emploi des résidents et des demandeurs d'emploi résidents disponibles selon le niveau d'éducation atteint et la classe d'âge, 2018-2025



Source : ADEM et Eurostat.

¹⁸ Ici, la moyenne mensuelle sur l'ensemble de l'année a été considérée pour plus de cohérence dans la comparaison avec l'emploi et la population.

4. TAUX DE VACANCES D'EMPLOI EN REPLI : MOINS DE TENSION POUR LA PLUPART DES SECTEURS

Du côté des offres d'emploi, le taux de vacances d'emploi constitue un indicateur clé pour mesurer les tensions sur le marché du travail. Il correspond à la proportion de postes vacants, ceux-ci sont définis comme des emplois nouvellement créés, non pourvus ou sur le point de l'être, pour lesquels les employeurs recherchent activement des candidats en dehors de leur entreprise, rapportés à l'ensemble des emplois, qu'ils soient occupés ou vacants.

Entre 2022 et 2025, ce taux présente une tendance globale à la baisse pour l'ensemble de l'économie luxembourgeoise et la majorité des secteurs. Cependant, certains secteurs résistent à cette baisse, notamment l'industrie, et plus précisément l'industrie manufacturière, ainsi que le transport et l'entreposage, qui présentent des niveaux plus élevés qu'en 2024.

Figure 9 : Évolution du taux de vacances d'emploi par secteur d'activité NACE Rev2, 2018-2025

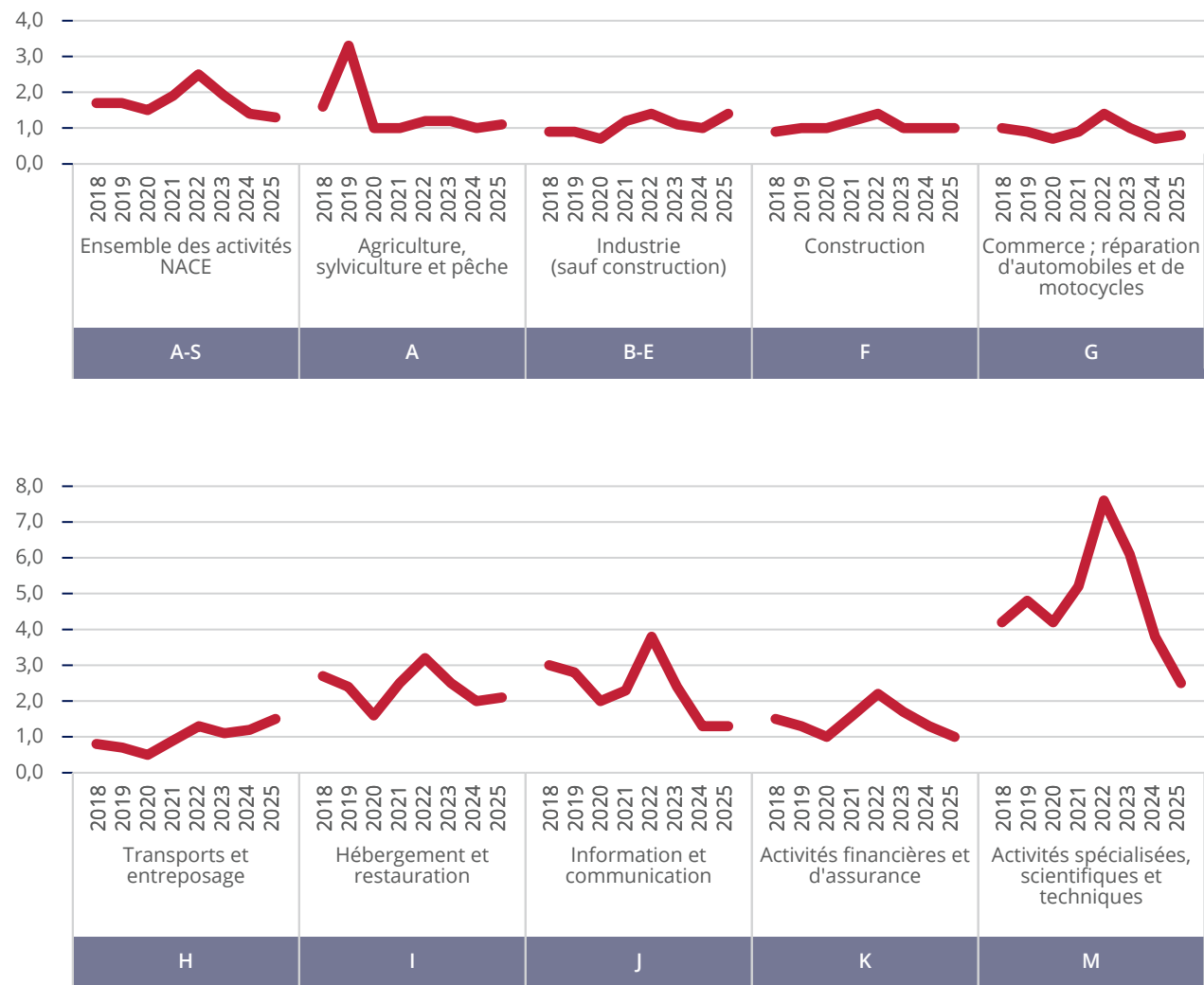
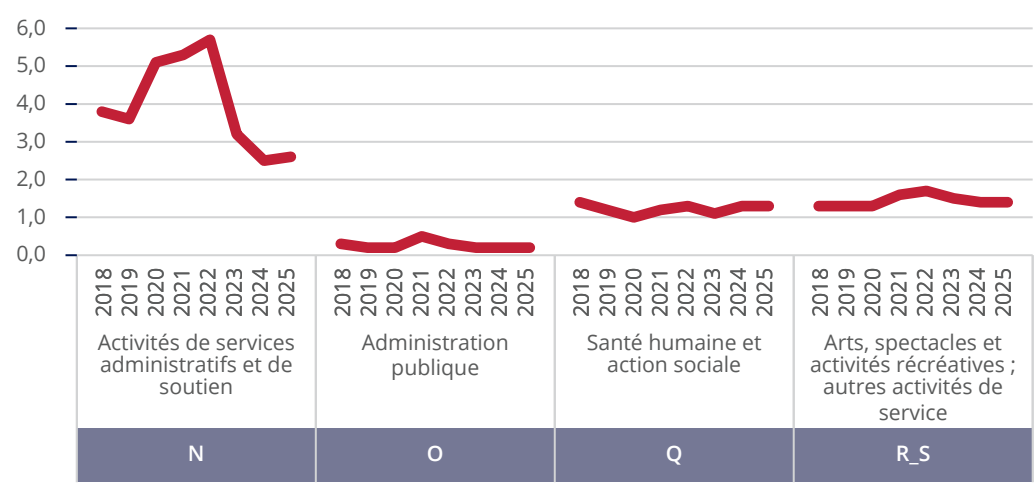


Figure 9 : (suite)



Note : Sauf les activités des ménages en tant qu'employeurs et que producteurs pour usage propre ; activités extraterritoriales.

Source : Eurostat (jvs_a_nace2).

Le taux de vacances des activités financières et d'assurance ainsi que celui des activités spécialisées, scientifiques et techniques, traditionnellement pourvoyeuses d'emploi pour lequel l'enseignement supérieur est requis, est quant à lui en recul continu depuis 2022 même s'il reste supérieur, pour ces dernières, au taux de vacances de beaucoup d'autres secteurs.

Cette analyse est confirmée par les données relatives aux postes vacants et aux postes déclarés comptabilisés par l'ADEM. En 2025, le nombre de postes déclarés affiche une hausse de 1 % par rapport à 2024, tandis que le nombre de postes disponibles en fin de mois diminue de 7 %. Ceci va également dans le sens d'une diminution des tensions pour l'ensemble de l'économie.

Figure 10 : Taux de croissance annuel moyen entre 2018 et 2025 et entre 2024 et 2025 des postes déclarés à l'ADEM et du stock de postes vacants à la fin du mois par secteur d'activité NACE Rev2

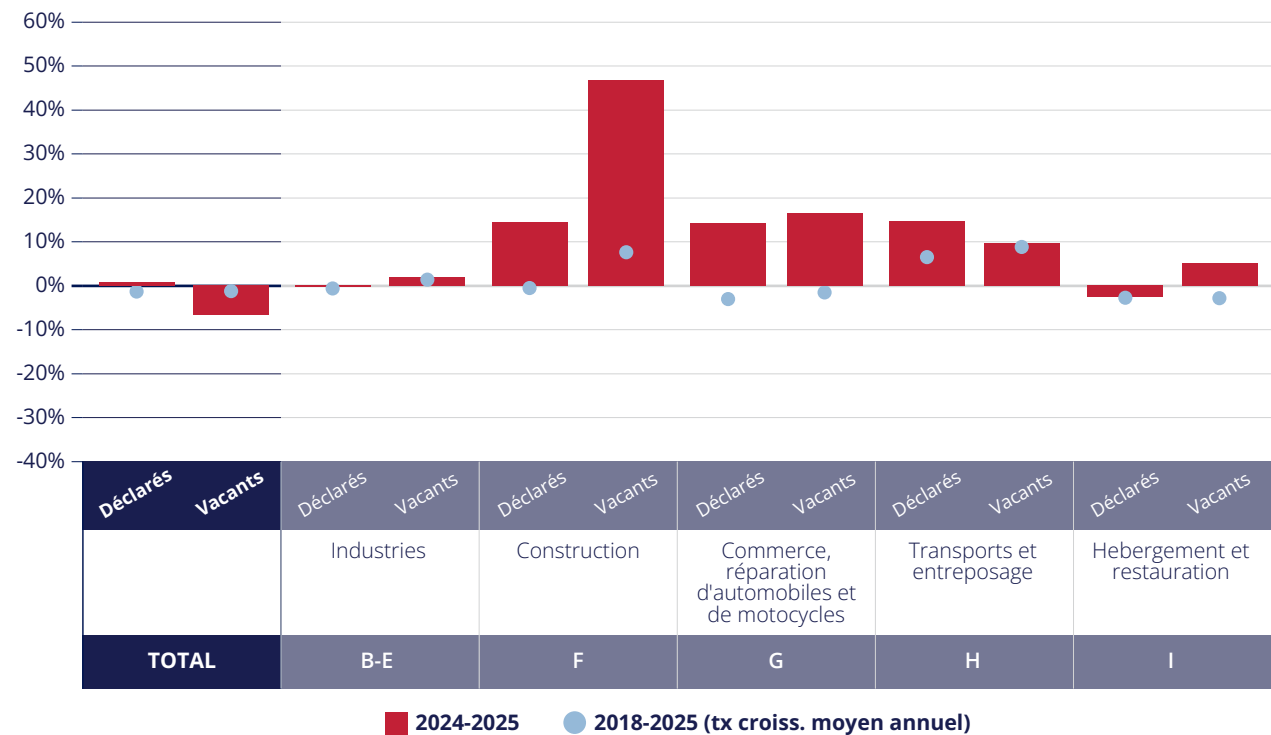
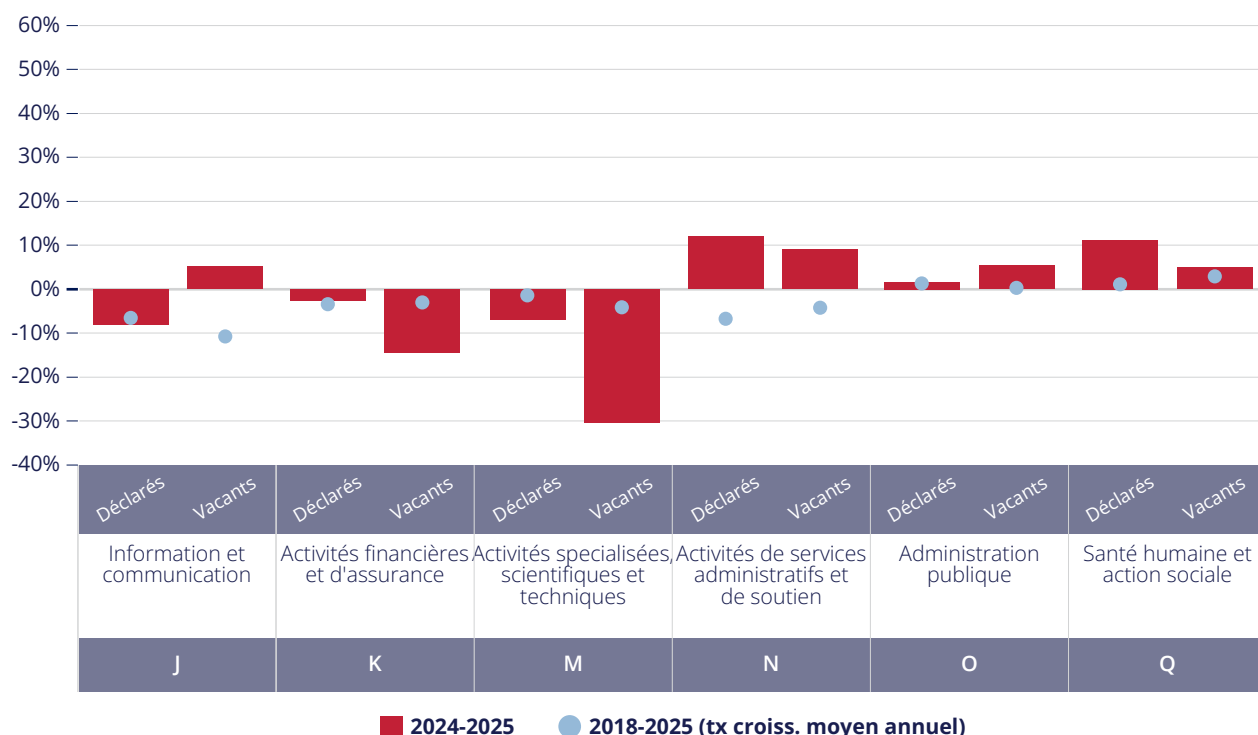


Figure 10 : (suite)



Note : À des fins de lisibilité, seuls les secteurs avec plus de 1000 postes déclarés sur l'ensemble de l'année 2025 sont affichés sur le graphique.

Source : ADEM.

Certains secteurs comme le transport, la construction ou le commerce enregistrent une hausse des postes déclarés (>14 %), tandis que d'autres (information-communication, activités scientifiques) reculent (jusqu'à -6 %). Cette évolution sectorielle apparaît cohérente avec le profil davantage qualifié observé parmi les demandeurs d'emploi, dont les compétences se situent majoritairement dans des domaines à forte intensité de connaissances, actuellement en baisse de demande.

Les postes vacants en fin de mois suivent globalement la même tendance que les postes déclarés sauf dans l'industrie (+47 %), où la hausse des vacances coïncide également avec une baisse des demandeurs d'emploi.

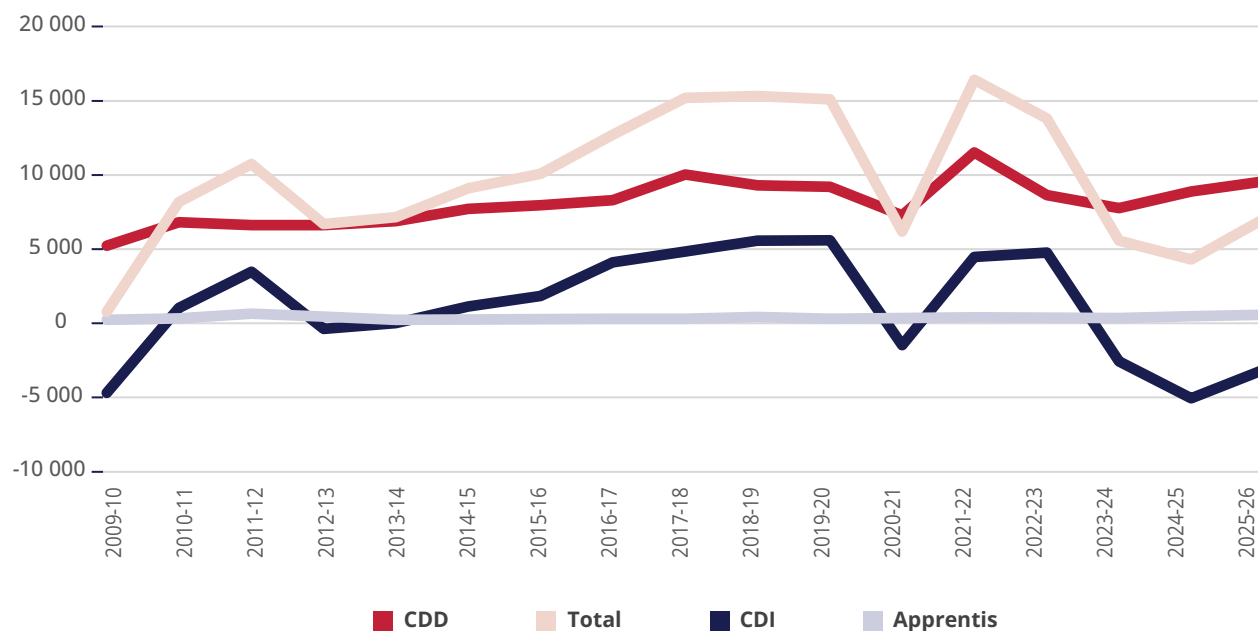
Ces observations montrent que les tensions sur le marché du travail restent localisées et en diminution, touchant des profils ou secteurs spécifiques sans être généralisées à l'ensemble de l'économie. Les disparités entre les secteurs en croissance et ceux en repli illustrent un marché du travail toujours en transition. En termes de tendance, les opportunités d'emploi pour les demandeurs d'emploi qualifiés de l'enseignement supérieur semblent donc reculer même si en termes de niveau, ces derniers sont proportionnellement moins au chômage.

5. LA QUALITÉ DE L'EMPLOI ABSENTE DE LA CRÉATION NETTE D'EMPLOI

Les données sur les flux de main d'œuvre montrent quant à elles que la création nette d'emplois reste positive uniquement grâce aux contrats à durée déterminée (CDD). La qualité de l'emploi régresse incontestablement depuis 2022. Plus de 3 130 CDI ont été détruits au Luxembourg en 2025. La prédominance des contrats à durée déterminée pourrait, en accroissant les épisodes de fin de contrat, augmenter le nombre d'allers-retours entre emploi et chômage et, ce faisant, contribuer à la hausse du chômage.

L'érosion des CDI est particulièrement prononcée dans le secteur du commerce, de la réparation d'automobiles et de motocycles et dans celui de la construction qui comptent plus de 1 000 emplois CDI supprimés en l'espace d'un an, ceux-ci peuvent se concrétiser par des départs en retraite ou en maladie non renouvelés, des licenciements, etc.

Figure 11 : Évolution de la création nette d'emplois annuelle selon le type de contrat, janvier 2009-janvier 2026



Source : IGSS.

Figure 12 : Évolution de la création nette d'emplois par type de contrat et secteur, janvier 2025-janvier 2026

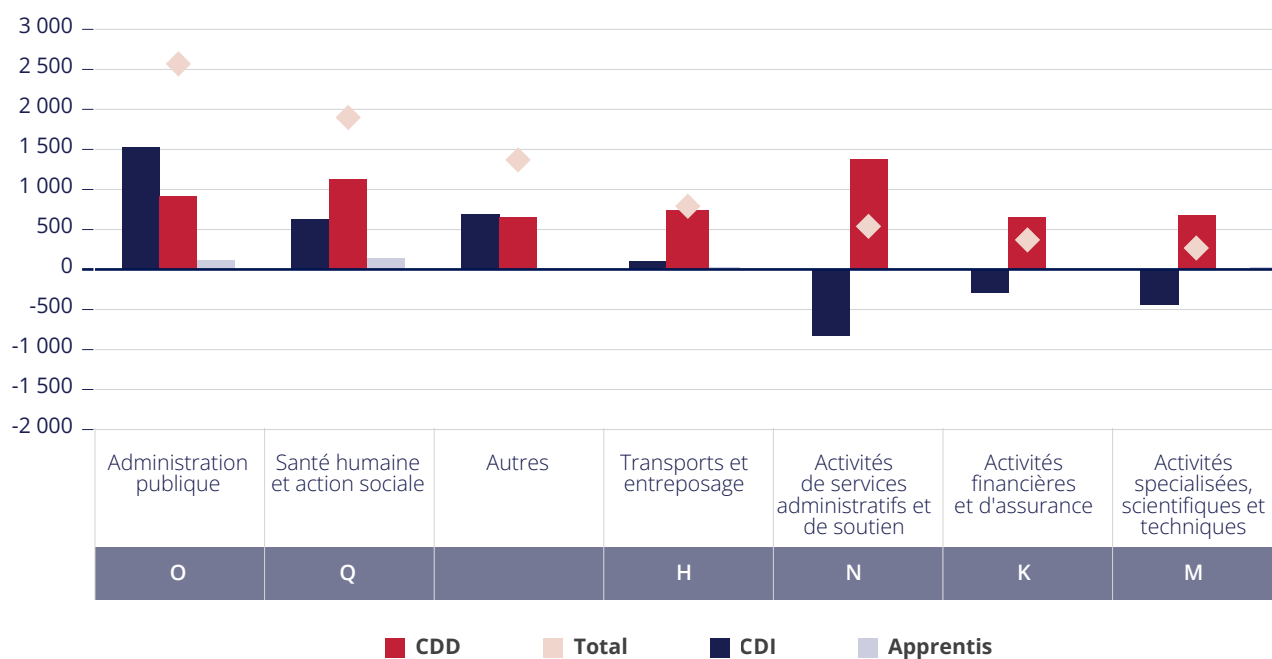
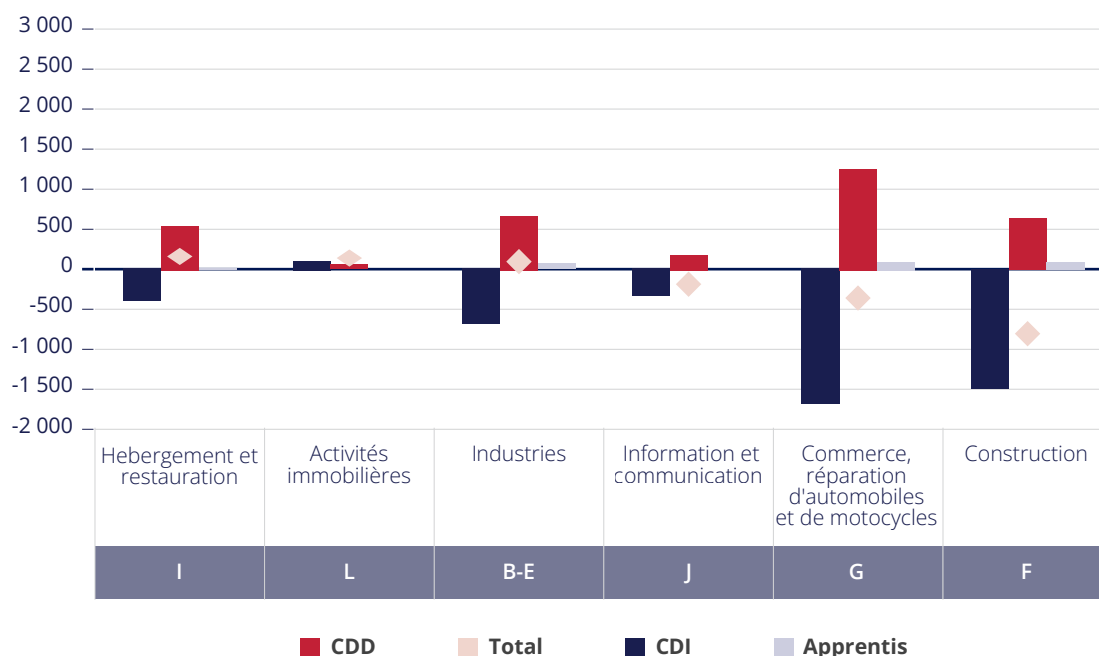


Figure 12 : (suite)



Note : La catégorie « Autres » inclut les secteurs A - Agriculture, sylviculture et pêche ; P - Enseignement ; R - Arts, spectacles et activités récréatives ; S - Autres activités de services ; T - Activités des ménages privés ; U - Activités extraterritoriales ; Z - Non déterminé

Source : IGSS.

6. CONCLUSION

En 2026, le marché du travail luxembourgeois reste fragile et en mutation, marqué par un chômage supérieur à la moyenne européenne. L'écart entre la structure sectorielle mesurée par la valeur ajoutée et celle observée à travers les heures travaillées illustre une économie où la croissance annoncée de la valeur ajoutée ne se traduit pas forcément par une amélioration significative de l'emploi. Certains secteurs, comme les activités financières, génèrent une forte valeur ajoutée sans absorber une part proportionnelle de main-d'œuvre. Les dynamiques diffèrent également selon l'angle retenu.

Par exemple, l'industrie et la construction, bien que confrontées à des reculs en termes de valeur ajoutée et d'heures travaillées, présentent des situations distinctes : l'industrie maintient un niveau élevé de postes vacants, tandis que la construction connaît une suppression nette d'emplois ainsi qu'une diminution du nombre de demandeurs d'emplois dans les métiers propres au secteur. Le secteur de l'information et de la communication enregistre, quant à lui, une augmentation de la valeur ajoutée ces dernières années, sans que celle-ci s'accompagne d'une augmentation significative de l'emploi ni des intentions de recrutement sur la même période. Seul le secteur de l'administration publique et celui de la santé et action sociale affichent une progression nette en matière de création d'emplois, compensant partiellement les reculs observés ailleurs. L'analyse montre donc que, pris isolément, un indicateur peut renvoyer l'image d'une bonne ou d'une mauvaise santé économique, alors que d'autres peuvent, à tout le moins, fortement la nuancer.

Depuis 2022, les tensions sur le marché du travail reculent globalement, bien que certains secteurs présentent des taux de vacances d'emploi en hausse, comme l'industrie manufacturière ou le transport et l'entreposage. Parallèlement, le profil des demandeurs d'emploi a évolué : en 2025, 31 % des inscrits à l'ADEM sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 19 % en 2018. Même si le taux de chômage des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur demeure, en niveau, inférieur à celui des autres catégories, son évolution au cours des dernières années témoigne d'une dégradation de leur situation, dans la mesure où il augmente alors que les taux observés dans les autres catégories se replient.



Cette situation peut révéler, certes, un possible déséquilibre entre l'offre et la demande de compétences, mais surtout une création nette d'emplois très faible et insuffisamment durable avec une prédominance des CDD dans la plupart des secteurs habituellement demandeurs de ces profils, freinant les transitions vers l'emploi. De plus, le chômage de longue durée a également augmenté entre 2024 et 2025, particulièrement parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, pourtant habituellement plus dynamiques sur le marché du travail.

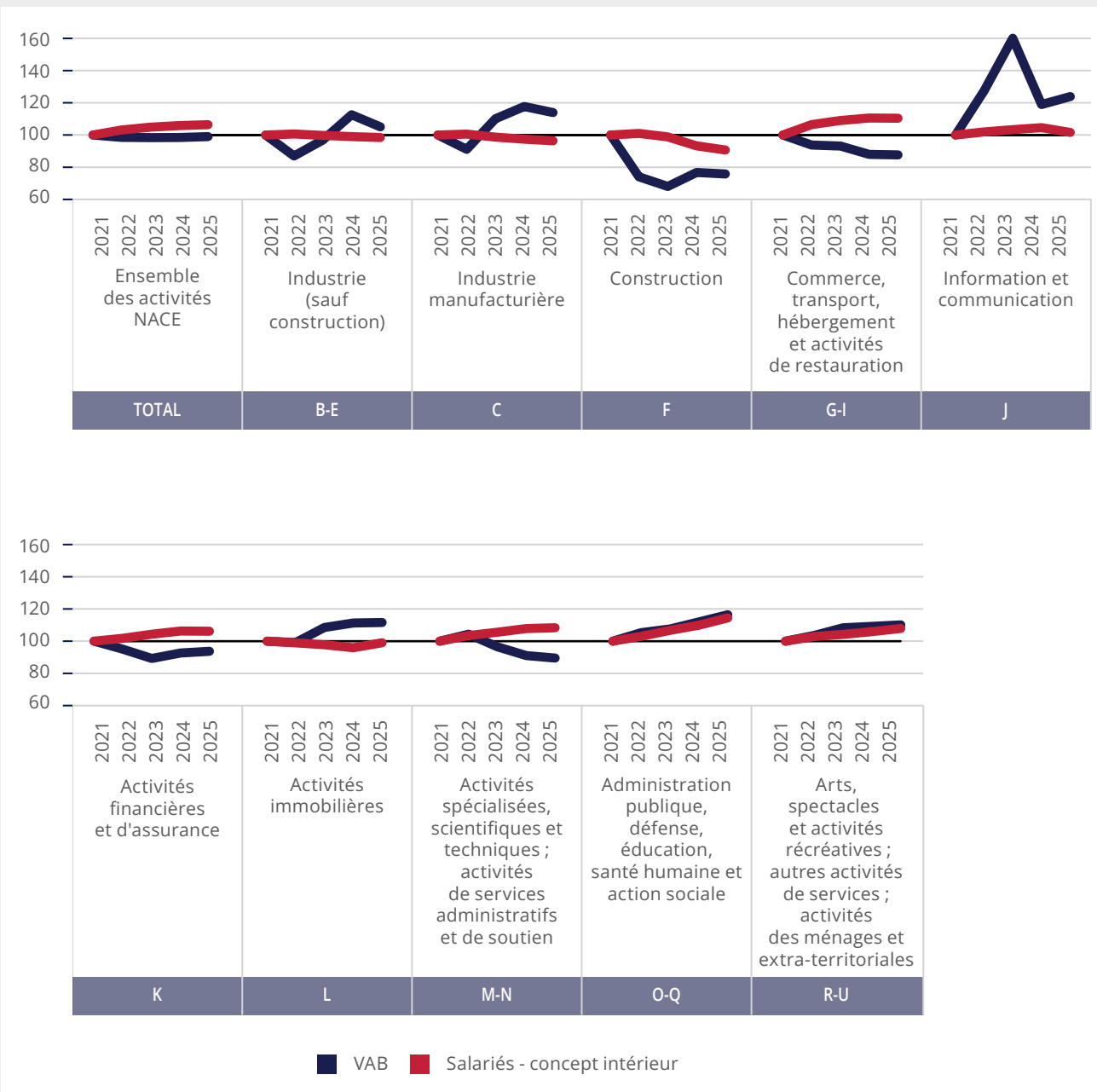
Face à cette situation économique complexe et contrastée, et afin de prévenir les risques de marginalisation professionnelle et sociale, une collaboration renforcée entre les acteurs du marché du travail apparaît indispensable.

Le Comité de suivi tripartite, prévu par l'accord de juin 2026, pourrait y contribuer en examinant la mise en place de cellules sectorielles de reclassement et de reconversion dans les secteurs confrontés à des crises, à des restructurations ou à des pertes d'emplois majeures. Ces cellules auraient pour mission de soutenir la reconversion et le réemploi des salariés, notamment par des mesures de requalification et de réorientation vers les secteurs qui recrutent. L'anticipation des besoins en compétences, en concertation avec les délégations du personnel, serait également un levier essentiel.

Il importe enfin d'identifier plus précisément les causes structurelles des pénuries de main-d'œuvre dans certains métiers, qu'il s'agisse d'un déficit de personnes formées, d'une inadéquation des compétences ou de conditions de travail peu attractives, en matière d'horaires, de pénibilité, de rémunération, de type de contrat ou de mobilité. Une telle analyse permettrait d'apporter des réponses plus ciblées et plus durables aux difficultés de recrutement, en adaptant les actions à la nature des problèmes rencontrés. Dans le même temps, une attention particulière devrait être portée à l'anticipation des besoins futurs en main-d'œuvre liés à la structure démographique, notamment dans des secteurs comme les activités des ménages privés, l'industrie, la construction ou encore le secteur des transports et entreposage, où la part des salariés âgés est élevée et où les tensions pourraient se renforcer en cas de reprise économique.

ANNEXE 1

Valeur ajoutée brute (VAB) (volumes chaînés 2015 en millions d'euros) et nombre d'heures travaillées (milliers) entre 2018 et 2025 (base 100=2018)



Source : Eurostat

ANNEXE 2

Taux de croissance et répartition (en % du total) des demandeurs d'emploi résidents disponibles (ADEM) selon la classe d'âge détaillée, 2018, 2024 et 2025 – nombre exprimé en moyenne mensuelle

	2018	2024	2025	TCAM ¹⁹ 2018-2025	TC ²⁰ 2024-2025
- 20	210	184	194	-1,1 %	5,6 %
20 - 24	1 227	1 360	1 361	1,5 %	0,1 %
25 - 29	1 574	2 017	2 136	4,5 %	5,9 %
30 - 34	1 779	2 384	2 498	5,0 %	4,8 %
35 - 39	1 834	2 283	2 464	4,3 %	7,9 %
40 - 44	1 889	2 316	2 400	3,5 %	3,7 %
45 - 49	2 021	2 045	2 189	1,2 %	7,1 %
50 - 54	2 200	2 126	2 268	0,4 %	6,7 %
55 - 59	1 826	2 079	2 205	2,7 %	6,0 %
60 +	691	1 215	1 273	9,1 %	4,8 %
Total	15 250	18 009	18 987	3,2 %	5,4 %

Source : ADEM

19 Taux de croissance annuel moyen.
20 Taux de croissance.